

Avis de constitution

SOCIETE « GRAYHOUSE GROUP SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE ARCADES 1, Lot 685,
Ilot 18B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRAYHOUSE GROUP SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

La création, le développement, l'accompagnement et la gestion de startups dans divers secteurs d'activités, y compris mais sans s'y limiter aux technologies de l'information, à la santé, à l'éducation, aux énergies renouvelables, aux services financiers et à l'agriculture.

-La réalisation de projets en partenariat avec d'autres entreprises, institutions ou investisseurs, y compris la mise en place de coentreprises et d'autres formes de collaborations stratégiques.

-La fourniture de services de conseil en stratégie, en développement commercial, en marketing, en gestion financière et en organisation pour les startups et les entreprises partenaires.

-La recherche, l'identification et la mise en œuvre d'opportunités d'investissement, y compris la prise de participations dans des entreprises existantes ou en création, ainsi que la gestion de portefeuilles d'investissements.

-L'incubation et l'accélération de startups, y compris la fourniture d'espaces de travail, de ressources technologiques, de programmes de formation et de mentorat, et d'autres formes de soutien aux entrepreneurs.

La promotion de l'innovation et de

l'entrepreneuriat à travers des initiatives de sensibilisation, des évènements, des concours, et la création de réseaux d'entrepreneurs et d'investisseurs.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

-L'emprunt de toutes somme auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement toute opération industrielles, commerciales ou financière, mobilières ou immobilières et de location pouvant être rattachée directement ou indirectement en totalité ou en partie, a l'objet ci-dessus indiqué.

La société peut constituer toutes sociétés filiales ou participer au capital de toutes autres sociétés ayant un objet analogue ou connexe au sien.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE ARCADES 1, Lot 685, Ilot 18B

Dirigeant(s) M DIABY CHEICK MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07052 du 09/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41953/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

Pour Avis

Le CEPICI

